



DG Éducation et culture

Programme «L'Europe pour les citoyens»



S'UNIR POUR L'EUROPE :

La mise en réseau thématique des villes jumelées





Introduction

Cette brochure présente les nouvelles mesures de mise en réseau thématique introduites par le programme «L'Europe pour les citoyens», qui vise à aider les villes jumelées à collaborer davantage sur des questions d'intérêt commun. Elle définit ce qu'est la mise en réseau thématique, explique pourquoi nous en avons besoin et décrit son fonctionnement. Elle fournit enfin des exemples concrets de réseaux de jumelage aux différentes étapes de leur évolution.



Le jumelage de demain



L'Union européenne, qui compte presque un demi-milliard d'habitants, connaît un processus d'intégration continu exigeant la participation active de ses citoyens.

L'Union est une communauté transfrontalière reposant sur les valeurs communes de respect, de tolérance, de solidarité, de non-discrimination, de liberté d'expression et d'État de droit. L'Europe représente un lieu où l'on peut échanger librement des idées, où les personnes sont traitées avec respect et où chacun se sent impliqué quel que soit son sexe, son origine ethnique ou ses croyances. Ce sont ces valeurs qui unissent les Européens et leur donnent un sens d'identité partagée.

Il reste toutefois un besoin réel de rapprocher les citoyens de l'UE, de les aider à approfondir leur sens d'une identité européenne commune et de faire en sorte qu'ils se sentent plus activement engagés en tant que citoyens européens. Cela signifie de les impliquer davantage dans le processus d'élaboration politique et d'établir un dialogue interculturel entre eux.

Le jumelage joue depuis longtemps un rôle important dans le développement d'une citoyenneté européenne active. C'est la raison pour laquelle le nouveau programme «L'Europe pour les citoyens» lui donne une place prépondérante, cherche à développer ses variantes, ses activités et finalement tout son potentiel.

Cette brochure vise à marquer le lancement de ce nouveau programme en présentant les instruments de jumelage novateurs aujourd'hui disponibles, en particulier les outils de mise en réseau thématique. Elle illustre également avec éloquence les efforts, les progrès, les succès et les résultats obtenus par les villes jumelées dans le cadre des précédentes initiatives du même type.

Ce document a enfin pour objectif de clarifier les aspects méthodologiques du concept de mise en réseau thématique et de nous mettre sur la voie du jumelage de demain. Chacun des exemples fournis illustre ses propres aspects novateurs et s'inscrit dans une perspective de futur.

J'espère que cette brochure servira de source d'inspiration à quiconque s'intéresse au jumelage de villes et que vous prendrez plaisir à la lire.

Ján Figel'

Commissaire européen en charge de l'éducation, de la formation, de la culture et de la jeunesse



Citoyenneté

De la reconstruction à la

Construire un réseau européen

Le jumelage de villes a fait beaucoup de chemin depuis les premières années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale. L'un des exemples les plus anciens est la relation de jumelage établie entre la ville allemande de Braunsfels et son partenaire français Bagnols-sur-Cèze à la fin des années 1950. Cette association a eu l'ambition dynamique de rechercher et d'inclure de nouveaux partenaires, des villes directement jumelées à leurs autres partenaires de jumelage. C'est ainsi que s'est peu à peu développé un important réseau de coopération. Actuellement, celui-ci comprend des villes d'Allemagne, de France, du Royaume-Uni, de Belgique, d'Autriche, de Hongrie, d'Espagne, du Danemark, de Slovaquie, de Roumanie et d'Italie.

Depuis plusieurs décennies, ce réseau organise régulièrement des événements multilatéraux. Un aspect majeur de la coopération est son approche orientée sur l'Europe, qui consiste à mettre les questions européennes à l'ordre du jour, les débattre et mettre en pratique les solutions trouvées au niveau local.

À l'avenir, ce réseau dynamique pourrait faire face à un nouveau défi: celui de prendre et de consolider une direction à la fois plus stratégique et plus cohérente. La mesure de mise en réseau thématique peut aider les réseaux de ce type à définir leurs priorités et à y travailler.

Informations supplémentaires:

www.braunsfels.de/staedtepartnerschaften

L'idée moderne de jumelage de villes européennes est née après la Seconde Guerre mondiale afin de panser les plaies de ce conflit traumatisant et de rapprocher les Européens les uns des autres dans un effort de reconstruction. Aujourd'hui, plus de 15 000 liens de jumelage en Europe créent un réseau solide et efficace de citoyens jouant un rôle important dans la construction d'une Europe toujours plus unie.

Le jumelage permet à chacun d'en savoir davantage sur la vie quotidienne des habitants d'autres pays européens, de leur parler, de partager des expériences et de développer conjointement des projets sur des questions d'intérêt commun telles que l'éducation, l'environnement, le développement économique et la culture.

L'un des principaux avantages du jumelage est qu'il concerne directement un grand nombre de citoyens, ramenant ainsi les bénéfices de l'intégration européenne au niveau local et aidant les citoyens des différents États membres à créer un sentiment fort d'appartenance et d'identité européenne commune.

Jumelage et Union européenne

Ces dernières années, l'UE s'est efforcée activement d'atteindre et de toucher directement les citoyens, ainsi que de les impliquer davantage dans la construction d'une Europe adaptée aux défis du 21^e siècle. Dans ce contexte, le jumelage de villes est un outil idéal offrant une voie de communication directe entre, d'un côté, les citoyens et la société civile, et de l'autre, les institutions européennes. C'est à la demande du Parlement européen que l'Union commence à soutenir le jumelage de villes en 1989, date à laquelle les institutions



construction de l'Europe

européennes reconnaissent qu'il revêt depuis longtemps une dimension très importante de citoyenneté européenne active. Depuis, cette reconnaissance a été formellement inscrite dans le nouveau programme «L'Europe pour les citoyens» (2007-2013), dans lequel l'engagement direct des citoyens européens représente un élément important. Cela s'applique particulièrement à l'action 1 (dont fait partie le jumelage) du nouveau programme.

Le concept de mise en réseau thématique

Outre sa capacité à unir les citoyens, le jumelage offre aux municipalités une plateforme de coopération. En effet, les villes coopèrent non seulement avec leurs propres partenaires de jumelage, mais également très souvent avec les autres villes jumelées à leurs partenaires. Ces réseaux permettent, entre autres, d'explorer des thèmes ou des sujets particuliers, de partager des ressources ou des centres d'intérêt, de gagner de l'influence et de relever des défis communs.

De «Kinder, Küche und Kirche» à «créativité, compétence et communication»

«Kinder, Küche, Kirche» (les enfants, la cuisine et l'église) sont les trois K traditionnellement associés au rôle de la femme dans la société depuis les années 1950. Ces dernières décennies, ceux-ci ont été peu à peu remplacés par les trois C de «créativité, compétence et communication», comme l'indiquent les organisateurs d'une série de conférences thématiques financées par l'UE. Les villes jumelées d'Ostrów Wielkopolski en Pologne, de Delitzsch et Nordhausen en Allemagne et de Lecce en Italie ont décidé d'explorer le thème des problèmes rencontrés par la femme d'aujourd'hui. Dans le cadre de plusieurs conférences thématiques, elles ont jusqu'à maintenant étudié le statut de la femme européenne au 21^e siècle, son développement et son évolution probables dans les années à venir. Elles se sont également intéressées aux violences domestiques et aux autres problèmes auxquels les femmes qui se trouvent dans une situation de vulnérabilité sont confrontées. Les réunions ont permis un échange de savoir-faire, d'expériences et de meilleures pratiques entre les différents participants, par exemple des ONG de femmes, des centres d'aide, des psychologues, des fonctionnaires de police et des conseillers éducatifs.

Cet exemple témoigne d'un solide partenariat thématique sur un sujet aussi intéressant que pertinent pouvant servir de catalyseur pour le développement d'une coopération structurée et d'un réseau construits autour de ce centre d'intérêt commun.



Construire aujourd'hui

Façonner le programme - la ligue des villages

Dans une Union européenne de près d'un demi-milliard de citoyens, il est potentiellement facile de négliger les communautés de quelques centaines ou quelques milliers d'habitants seulement. Inspiré par l'idée de Capitale européenne de la culture, le village néerlandais de Wijk aan Zee s'est proclamé Village culturel d'Europe en 1999, suivant l'exemple de Tommerup, au Danemark.

Cette initiative s'est depuis développée pour former un réseau de 12 villages européens travaillant ensemble pour attirer l'attention de l'UE sur les petites communautés rurales. Chaque année, un membre du réseau reçoit la distinction de Village culturel de l'année et est mis en vedette pendant un an.

En 2005, une caravane Village culturel financée par l'UE a sillonné les 25 États membres pendant 100 jours dans l'objectif d'écouter les habitants des zones rurales de l'Union. Le réseau a également rédigé une charte à l'attention des petites communautés.

Voici un exemple de réseau né du besoin d'influencer l'agenda politique européen et ses responsables politiques, ce qui est au cœur du programme «L'Europe pour les citoyens».

Informations supplémentaires:

<http://www.villages-culturels.com> et www.therake.eu

Le jumelage de villes a bien servi la cause de l'intégration européenne. Depuis la Seconde Guerre mondiale, cet instrument a permis aux citoyens européens de mieux se connaître et de se trouver des points communs. L'UE est toutefois devenue plus complexe et doit faire face à de nouveaux défis internes et externes qui se reflètent dans l'évolution du jumelage. Autrefois, les autorités locales établissaient des liens vers le haut, essentiellement avec les gouvernements régionaux ou nationaux. Ces dernières années toutefois, alors que de plus en plus de politiques européennes communes visent le niveau local, les communautés urbaines et rurales ont vu s'établir une relation de plus en plus directe avec l'Union. Dans une Europe multiple et interconnectée, ces communautés locales doivent non seulement forger une compréhension et un respect mutuels, mais elles doivent également trouver de nouvelles manières de faire entendre leurs voix au niveau européen et, de la même manière, s'occuper des questions européennes dans un contexte local. C'est ainsi qu'elles contribueront à la création d'une Europe toujours plus unie, non seulement des États membres, mais également des communautés locales et des citoyens européens.



le jumelage de demain

L'union fait la force

Pour les villes, l'une des nombreuses manières de se faire entendre au niveau européen consiste à créer des réseaux autour de thèmes spécifiques. Les réseaux établis permettent aux villes, aux municipalités et aux villages de créer un terrain d'entente et de mettre en commun des ressources afin d'influencer le programme européen et de s'impliquer davantage dans le processus d'élaboration politique. Un tel réseau thématique permet également à ses partenaires d'apprendre davantage les uns des autres et d'échanger des idées lors des discussions sur des questions européennes dans les contextes locaux.

Partager des intérêts communs - retour à l'école pour connaître l'Europe

Le traité de Maastricht, ratifié en 1992, a transformé la Communauté économique européenne en une véritable Union européenne. À ce moment historique, le Comité de jumelage de Saint-Alban, en France, s'est rendu compte que, comme de nombreux autres Européens, les habitants de la commune avaient une vision parcellaire des tenants et des aboutissants du processus de construction européenne.

Motivé par ce besoin d'en savoir davantage sur le projet européen, le Comité de jumelage a créé l'«École de l'Europe», qui a depuis organisé des ateliers, des réunions, des tables rondes et autres événements conçus dans l'objectif d'aider à mieux comprendre l'Union européenne.

Dans le cadre de ces réunions, des citoyens ordinaires sont amenés à rencontrer des responsables politiques, des diplomates, des parlementaires, des chercheurs et des experts. Les «élèves» de l'école apprécient la convivialité de la formule et la chance qui leur est offerte d'interroger leurs «professeurs». Et l'idée fait des émules. En effet, le partenaire de jumelage italien de Saint-Alban, Salgareda, a aussi créé sa propre école. Les deux communes ont maintenant décidé de créer un réseau à l'échelle européenne afin de développer l'idée de l'École de l'Europe.

Cet exemple témoigne d'un réel désir de créer un réseau basé sur des intérêts communs dans un domaine particulier, dans le cas présent, celui d'en savoir davantage sur le processus d'intégration européenne. Enfin, en donnant à d'autres villes européennes la possibilité d'entrer dans le réseau, l'idée de l'École offre un fort potentiel de développement.

Informations supplémentaires:

<http://perso.orange.fr/ecole.europe>



Le soutien de l'UE à la mise en réseau thématique

La mise en œuvre du programme «L'Europe pour les citoyens» est guidée par certains principes visant à renforcer son impact, parmi lesquels une plus grande cohérence thématique, le développement de réseaux et d'initiatives de coopération plus importants et une attention particulière à la diffusion des résultats.

La nouvelle mesure de mise en réseau thématique a été conçue et développée conformément à ces principes et a pour objectif de soutenir l'aspect stratégique des activités de jumelage de villes.

Soutien aux événements de mise en réseau thématique

Cette mesure soutient les conférences et les ateliers thématiques, qui devraient servir de jalons pour la mise en réseau et encourager le développement d'une coopération durable, dynamique et à multiples facettes entre les villes jumelées.

Cet objectif est inscrit dans les conditions définies pour la participation des villes candidates.

■ Chaque municipalité impliquée doit être jumelée à au moins une autre municipalité participant au projet, ou la relation de jumelage doit être officiellement en cours de préparation. Cela permet de veiller à ce que le réseau ait une base solide, que son effort de mise en réseau soit continu et que tous les partenaires soient disposés à joindre leurs efforts.

■ Chaque atelier ou conférence thématique doit réunir un minimum de 20 participants venus de au moins trois municipalités de trois pays différents. Cela permet de souligner l'ambition véritablement paneuropéenne de la coopération tout en évitant d'avoir un seuil trop élevé pouvant restreindre la participation des petits réseaux.

■ Pour la même raison, au moins un quart des participants doit

provenir de pays éligibles autres que le pays d'accueil. La priorité est donnée aux projets impliquant des partenaires venus à la fois des anciens et des nouveaux États membres.

■ Un projet doit consister soit en un seul événement, soit en un maximum de deux conférences ou ateliers organisés dans différents pays éligibles durant la même phase de candidature. Chaque événement doit s'écouler sur un à trois jours.

■ Un montant forfaitaire est disponible pour la communication et la diffusion des résultats.

Soutien aux projets pluriannuels

La Commission reconnaît qu'il peut être difficile de poursuivre un projet thématique particulier avec une seule aide financière ponctuelle de l'UE. C'est pourquoi la Commission offre aux municipalités la possibilité de se porter candidates à un soutien financier pluriannuel dans le cadre du nouveau programme «L'Europe pour les citoyens». La possibilité sera donnée aux projets pluriannuels impliquant des réseaux établis d'aller plus loin et de présenter un plan d'action portant sur tout un éventail d'activités.

Cette nouvelle caractéristique complète et développe des modèles de projets existants en offrant de nouvelles perspectives à ceux qui souhaitent s'engager dans une coopération plus stratégique et structurée. Le soutien pluriannuel permet aux municipalités concernées de structurer leurs activités et de se concentrer sur des questions thématiques importantes et pertinentes tant au niveau local qu'europpéen, de manière à apporter un certain degré de dynamisme intellectuel et de créativité au secteur du jumelage.



- Les projets pluriannuels doivent impliquer au moins cinq villes jumelées de cinq pays différents, dont une majorité d'États membres.
- Les candidats doivent fournir un document officiel confirmant l'engagement de tous les partenaires du réseau dans le projet.
- Le soutien pluriannuel est proposé aux réseaux affichant des résultats d'activités communes au cours de ces trois dernières années ou depuis plus longtemps. Ce seuil permet de veiller à ce que la coopération entre les membres du réseau soit bien développée, sans pour autant exclure les réseaux relativement jeunes.
- Le système de financement reconnaît la nécessité de planifier et de coordonner les activités du réseau. Il encourage également la communication et la dissémination des résultats.

Un grand choix d'options

Comme l'illustrent les études de cas présentées dans cette brochure, le soutien fourni par le programme «L'Europe pour les citoyens» peut être utile de bien des manières. Il peut intéresser les réseaux bien établis travaillant autour d'un thème spécifique ou explorant divers thèmes mutuellement bénéfiques. Il peut également encourager des réseaux déjà bien développés à trouver une orientation thématique précise. À l'inverse, il peut enfin aider les projets de jumelage dont la thématique est clairement définie à créer un réseau bien développé. Une fois leur réseau établi, les partenaires impliqués peuvent collaborer de différentes manières. La mise en réseau nécessitant toutefois un certain degré de coordination afin de garantir une orientation thématique précise, les partenaires peuvent décider de donner une personnalité juridique distincte à leur réseau ou au contraire, accorder ce rôle de coordination à leurs comités de jumelage locaux. Les réseaux existants ont développé un éventail de solutions pouvant s'avérer très utiles pour les autres, parmi lesquelles un acte constitutif assorti de règles et procédures, un secrétariat, une présidence, un comité de pilotage, un groupe de travail permanent, etc.

Le pouvoir du travail en réseau - in pluribus unum

De la même manière que l'UE est une alliance entre pays européens, la Charte des communautés rurales européennes est une coalition de villages de tous les États membres. Fondé en 1989 à Cissé, en France, ce réseau comptant à l'origine 12 partenaires s'est depuis développé à mesure des différents élargissements de l'Union et intégrera bientôt la Roumanie et la Bulgarie.

La solidarité, les échanges sociaux et culturels, la communication interculturelle et l'échange d'idées entre citoyens sont au cœur de l'engagement des partenaires du réseau. Des délégations de tous les membres de la Charte se retrouvent au moins une fois par an dans une nouvelle municipalité partenaire à chaque fois.

L'un des principaux objectifs de la Charte est de donner à ses membres une idée de la manière dont vivent les gens dans d'autres pays d'Europe. Pour cela, le réseau organise des programmes d'échange permettant aux habitants d'un village de séjourner dans une famille d'un autre village. Cela forme la base d'un réseau permettant aux membres de la Charte d'organiser tout un éventail de projets communs. La Charte compte également un conseil de direction avec un président et un vice-président élus. Enfin, pour consolider la coordination des activités, le travail en réseau et les objectifs de la Charte, le conseil a recommandé la création d'un groupe volontaire d'«Amis de l'Europe» dans chaque village partenaire. La principale langue de communication est l'anglais, mais le français et l'allemand sont aussi utilisés pour faciliter l'interaction entre les groupes.

Voilà un autre exemple d'un réseau solide et bien développé construit sur des intérêts communs. Les mécanismes mis en œuvre pour faire fonctionner ce réseau de petites municipalités sont particulièrement intéressants et peuvent servir d'exemple pour d'autres réseaux.

Informations supplémentaires: www.europeancharter.eu



Un cercle d'étoiles

Douzelage est un réseau de jumelage entre 25 villes situées chacune dans un pays différent de l'Union. Tirant son nom des mots «douze» et «jumelage», le réseau a été créé par les associations de jumelage de Granville, en France, et de Sherborne, au Royaume-Uni, en tant qu'union entre villes et communes des 12 premiers États membres. Bien que le réseau se soit considérablement développé depuis, il a conservé son nom.

Le principal objectif de Douzelage consiste simplement à encourager l'amitié entre les villes partenaires et à leur ouvrir de nouvelles perspectives. Le jumelage repose sur un certain nombre d'activités, parmi lesquelles les échanges culturels, sportifs et éducatifs. L'éducation a toujours été l'un des éléments clés des nombreux événements et projets organisés par le réseau.

Le système de fonctionnement de Douzelage est efficace. Les délégués des villes partenaires se réunissent au moins une fois par an dans une ville différente pour discuter des questions procéduriers et constitutionnelles, en particulier pour lancer de nouveaux projets entre villes et s'informer des initiatives en cours. En parallèle à ces rencontres, des réunions éducatives sont également organisées, auxquelles participent souvent le représentant local au Parlement européen et des représentants locaux.

Un président international élu et deux vice-présidents coordonnent les activités du réseau. L'anglais et le français sont les deux langues

adoptées afin de faciliter les échanges dans une Europe plurilingue. L'importance du réseau a permis de lancer des défis intéressants comme la création de mécanismes de coopération efficaces pour assurer une plus grande cohésion interne et le partage productif des ressources. Par ailleurs, Douzelage offre l'exemple intéressant d'un réseau au portefeuille d'activités important, avec en moyenne 20 événements distincts organisés chaque année. Le concept de mise en réseau thématique pourrait encourager ce réseau à rechercher une orientation thématique plus précise et donc à produire des résultats plus tangibles. En adoptant une approche pluriannuelle, ce type de réseau étendu pourrait devenir plus stable, développer un cadre plus solide pour ses activités et répondre à l'avance à ces questions d'organisation.

Informations supplémentaires: www.douzelage.org



Penser de manière originale

L'innovation et la pensée latérale sont au cœur du nouveau programme «L'Europe pour les citoyens». Lorsqu'ils envisagent un réseau thématique de jumelage, les partenaires ne devraient pas avoir peur de penser différemment. Les partenariats non conventionnels entre acteurs de domaines différents peuvent en effet être particulièrement fructueux en permettant aux différentes parties prenantes d'apprendre les unes des autres.

Les expériences qui ont fonctionné dans un domaine peuvent souvent être appliquées à d'autres domaines. Par ailleurs, l'expérience acquise dans un domaine peut devenir source d'inspiration et de nouvelles idées dans un autre. Le nouveau programme encourage ce type d'enrichissement réciproque entre ses différentes actions. En ce qui concerne la mise en réseau thématique des villes jumelées, les liens avec l'Action 2 (les projets de la société civile) et l'Action 4 (dédiée à la mémoire des victimes du nazisme et du stalinisme en Europe) seront encouragés.

En outre, les réseaux thématiques sont encouragés à intégrer de nouveaux acteurs issus de domaines variés, y compris des ONG, des écoles, des entreprises, des universités, des syndicats, des organisations sportifs, etc. Une telle diversité est non seulement enrichissante pour les personnes concernées, mais elle permet également aux réseaux de développer leurs connaissances dans un large éventail de thèmes.

Enfin, le programme «L'Europe pour les citoyens» encourage les promoteurs de projets à rechercher de nouvelles synergies avec d'autres programmes européens de dimension citoyenne, tels que les programmes pour la formation continue, la jeunesse et la culture.

Toutes les couleurs du spectre de la politique

S'appuyant sur plusieurs relations de jumelage de villes, le réseau SERN (Sweden Emilia-Romagna Network) a pour objectif d'élargir et d'approfondir les relations entre les autorités locales et régionales italiennes et suédoises dans un large éventail de domaines politiques au travers d'une approche horizontale intersectorielle. Le réseau cherche à encourager une approche locale des relations transnationales en impliquant un certain nombre d'acteurs locaux tels que les municipalités, les gouvernements régionaux, les établissements d'enseignement, la société civile et les acteurs économiques.

Le SERN s'efforce d'introduire une dimension européenne dans les activités quotidiennes de ses organisations membres au travers d'un partenariat bien enraciné à la fois vertical, c'est-à-dire impliquant différents niveaux du gouvernement, et horizontal, c'est-à-dire regroupant différents acteurs de la société civile. Il fonctionne grâce à des groupes de travail permettant aux acteurs locaux des deux pays d'échanger des informations et des bonnes pratiques et de développer des projets communs novateurs.

Le SERN est officiellement établi en tant qu'association et dispose d'un secrétariat s'occupant de coordonner le travail du réseau.

Bien qu'il recouvre un large éventail de domaines, le SERN s'intéresse plus particulièrement à cinq domaines prioritaires: l'environnement, l'esprit d'entreprise, l'éducation, l'économie sociale et le tourisme. Ces thèmes ont deux points communs: ils représentent des priorités politiques clés au niveau local/régional et concernent directement la vie quotidienne des citoyens.

Le SERN est l'exemple même d'un solide réseau engagé dans une pléthore d'activités, rendues possibles et même enrichies par la multitude de participants, y compris les autorités locales, les universités et les partenaires de la société civile.

(Bien qu'il ne puisse pas profiter pleinement du soutien de l'Union dans le cadre de la mesure de mise en réseau thématique dans son format actuel, l'exemple de ce réseau a été choisi pour ses éléments novateurs et sa polyvalence.)

Informations supplémentaires: www.sern.eu



Citoyenneté

Si les projets de jumelage de villes et la mise en réseau thématique bénéficient directement aux personnes et organisations concernées, ils ont également des répercussions plus larges devant être exploitées au maximum. Par exemple, tous les citoyens impliqués dans des projets de jumelage parleront à leur famille, leurs amis et leurs collègues de leur expérience positive.

De la même manière, les résultats obtenus par un réseau ou une ville jumelée pourraient motiver des villes et municipalités à lancer leurs propres initiatives.

Cet effet multiplicateur ne doit toutefois pas être le seul fruit du hasard. La promotion et la sensibilisation planifiées, ainsi que la diffusion et la valorisation des résultats, sont des éléments essentiels au succès de toute initiative. Afin d'optimiser son impact, chaque projet doit trouver la meilleure manière de promouvoir ses activités et donner accès à ses résultats aux partenaires potentiels.

Les outils du métier

La diffusion consiste tout simplement à propager les bonnes nouvelles. Cela exige de trouver des manières de faire connaître votre réseau de jumelage aux acteurs et aux publics concernés et de les informer de vos résultats. En revanche, la valorisation tourne autour de l'aspect fonctionnel des résultats et suppose de veiller à ce que les autres profitent de vos expériences et puissent appliquer les bonnes pratiques que vous avez établies à leurs propres projets. Un certain nombre d'outils sont disponibles pour développer au maximum vos activités de diffusion et de valorisation, y compris des sites Internet interactifs, des programmes de formation, des bulletins d'information, des DVD, des ateliers, des conférences, des

Partager les bénéfices

bases de données et des forums de discussion. En fait, la mise en réseau est elle-même un excellent outil de diffusion et de valorisation, car les membres en place peuvent partager leurs idées et leurs bonnes pratiques spécifiques et les enseigner aux nouveaux membres.

La Commission européenne développera de nouveaux outils pour diffuser les résultats au niveau européen de manière à ce que les partenaires des différents États membres puissent être informés des résultats et des leçons des projets financés par l'UE et les exploiter.



Croissez et multipliez

Les villes de Specchia (IT), Busko-Zdrój (PL), Haukipudas (FI), Steinheim (DE) et de Szigetszentmiklós (HU) se sont jumelées en 2003 et ont tout de suite adopté une orientation thématique basée sur l'environnement, la santé et l'éducation. En associant des activités de jumelage à des thèmes particuliers, le réseau a non seulement facilité l'échange de citoyens, mais il a également réussi à améliorer la compréhension d'un grand nombre de questions. De tels échanges directs ont stimulé l'apprentissage mutuel, le transfert des bonnes pratiques et le développement créatif commun dans des domaines spécifiques.

Bien qu'elle soit récente, cette initiative de jumelage a déjà donné des résultats remarquables, dont un groupe de travail sur la coopération à l'école et les projets Comenius (sur l'éducation scolaire) soutenus par l'UE. Parmi les autres projets réussis du réseau, citons la création d'activités économiques par certaines villes dans d'autres villes partenaires, une initiative de vote électronique en parallèle dans deux municipalités, un échange d'étudiants ayant abouti à la publication de guides de voyage, le lancement d'un prix culturel et l'adoption de noms de routes en l'honneur des villes partenaires.

Outre ces succès en eux-mêmes, le réseau s'est également attaché à promouvoir et communiquer ses résultats. Il y parvient en utilisant un certain nombre d'outils, par exemple des sites Internet, des brochures, des communiqués de presse et des campagnes d'affichage. Le succès du réseau a même attiré l'attention des

chaînes de télévision nationales italiennes et hongroises, qui ont chacune produit un documentaire sur l'une de ses conférences.

Son impact et ses succès ont incité d'autres municipalités des régions concernées à prendre part aux jumelages. Le réseau en a également motivé d'autres à suivre son exemple au travers de campagnes d'information spécifiques. Il a enfin été invité à présenter sa méthodologie, ses résultats et ses succès dans des conférences internationales.

Non seulement le réseau Specchia a obtenu des résultats remarquables, mais il a également su les diffuser de manière efficace tant à ses partenaires qu'à un public plus large. Cela en fait un excellent exemple de diffusion.

Informations supplémentaires: www.steinheim.de/112.html



Informations pratiques

Pour une présentation générale du programme «L'Europe pour les citoyens 2007-2013» et des activités, des événements, des meilleures pratiques, etc. qui y sont associés, veuillez consulter le site:
http://ec.europa.eu/citizenship/index_fr.html

La version électronique du guide du programme «L'Europe pour les citoyens» est disponible sur le site::
http://eacea.ec.europa.eu/citizenship/guide/index_fr.htm

Pour de plus amples renseignements sur les aides financières disponibles pour le jumelage de villes, veuillez consulter le site:
http://eacea.ec.europa.eu/citizenship/action1/towntwinning/index_fr.htm

Pour vous familiariser avec le concept de diffusion et de valorisation des résultats, veuillez consulter le site:
http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/valorisation/index_fr.html

Pour de plus amples renseignements sur d'autres programmes sur l'éducation et la culture, consultez le site:
http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/index_fr.html

Pour de plus amples renseignements sur l'UE, ses différentes institutions et ses politiques, rendez-vous sur le site:
<http://ec.europa.eu/>



S'UNIR POUR L'EUROPE :

La mise en réseau thématique des villes jumelées

<http://ec.europa.eu/citizenship>

ISBN 978-92-79-05507-2

